

MISE À DISPOSITION ET CONTRATS D'ENTREPRISES

(P.1/2)

ENJEUX

Cette formation permet :

- De comprendre le dispositif de mise à disposition et le distinguer des contrats de sous-traitance
- D'optimiser la mise à disposition avec une offre d'accompagnement associée au sein de son Entreprise Adaptée

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Examiner et mettre en œuvre le cadre réglementaire pour mettre en œuvre la mise à disposition dans son Entreprise Adaptée
- Distinguer mise à disposition et contrat de sous-traitance
- Identifier les possibilités d'une offre d'accompagnement associée à la mise à disposition

PROGRAMME

Les différentes opérations impliquant une mise à disposition de personnel :

- Sous-traitance et prestation de service
- Prêt de main d'œuvre et mise à disposition de personnel
- Critères de licéité avant et après la loi "Cherpion"
- Focus sur la notion de caractère lucratif appréciée pour les Entreprises Adaptées :
 - Dans les opérations de sous-traitance
 - Dans les opérations de mise à disposition de personnel

Les conséquences sur la sécurité juridique des différentes opérations :

- De sous-traitance de salariés d'une Entreprise Adaptée
- De mise à disposition de salariés d'une Entreprise Adaptée

91% de satisfaction stagiaire

95% des objectifs atteints

49 stagiaires en 2024

Formation plébiscitée par les stagiaires !

« Les points forts de cette formation sont la maîtrise du sujet par le formateur et les échanges avec les apprenants ».
Responsable logistique et responsable pôle social
- Février 2024

PUBLIC

Dirigeants, direction, cadres et fonctions support d'Entreprises Adaptées

PRÉREQUIS

Absence de prérequis

DURÉE


3,5 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 minimum / 12 maximum

MISE À DISPOSITION ET CONTRATS D'ENTREPRISES (P.2/2)

MODALITÉS D'ACCÈS

 Cette formation peut être effectuée en **inter** et en **intra-entreprise**. Elle est réalisable en **100% présentiel**, **100% distanciel** et en **format hybride** (en inter : la modalité est imposée selon la programmation de(s) session(s))

Nous entendons par distanciel, des possibilités **synchrones** (tout se passe en même temps pour tous les stagiaires) et **asynchrones** (les stagiaires ne sont pas tous en même temps en formation)
Nous entendons par **hybride**, un mixte du présentiel et du distanciel.

MÉTHODES DISPENSÉES

- Méthodes expositives, démonstratives et transmissives
- Un support de formation illustré est remis à chaque participant

DÉLAIS D'ACCÈS

- En inter-entreprise : en fonction de l'agenda
- En intra-entreprise : nous contacter pour étudier toute demande

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Suivi des apprentissages en cours de formation et remédiation
- Évaluation des acquis en fin de formation



BON À SAVOIR

En intra : la formation peut être adaptée à votre besoin sur la base de ce programme.

TARIFS*

Adhérent UNEA : 400 €

Non adhérent UNEA : 600 €

Intra adhérent : 1 100 €

*Tarif par personne – non assujetti à la TVA

ACCESSIBILITÉ

- Formation ouverte à tous et à toutes
- Besoins d'adaptation pour les personnes en situation de handicap étudiés à la demande

MODALITÉS D'INSCRIPTION

RDV dans l'agenda et cliquer sur le lien de la session souhaitée



Des questions sur la formation ?

Contactez-nous au 01.43.22.42.65
ou par mail academie@unea.fr